



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FÉVRIER 2024  
AU TITRE DE L'ARTICLE L.2121-25 DU CODE GENERAL DES  
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**Affichage du 7 février 2024**

N°	DELIBERATIONS	VOTES
2024-1	Approbation de la convention unique et de l'intervention des archivistes du Centre de Gestion de la fonction publique de Seine-et-Marne	Unanimité
2024-2	Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	Unanimité
2024-3	Attribution de chèques cadeaux aux enfants du personnel à l'occasion de Noël	Unanimité
2024-4	Actualisation des taux relatifs aux frais d'hébergement et de repas dans le cadre des frais de déplacement du personnel communal	Unanimité
2024-5	Reprise anticipée du résultat 2023	8 abstentions
2024-6	Taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2024	6 oppositions et 2 abstentions
2024-7	Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale pour l'année 2025	6 oppositions et 2 abstentions
2024-8	Prime médecins généralistes	6 oppositions et 2 abstentions
2024-9	Budget primitif 2024	voir tableaux des votes
2024-10	Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2024 - 2026	8 abstentions
2024-11	Attribution de subventions 2024 aux SI et CCAS	Unanimité
2024-12	Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024	Unanimité
2024-13	Autorisation donnée au maire d'aliéner de gré à gré la maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée AC 33 au n°4 de la Paix du Ponceau d'une superficie de 214m <sup>2</sup> ainsi que de la cour commune cadastrée AC 336 d'une superficie de 66m <sup>2</sup> desservant ladite maison à Mme Lauriane LAPORTE	Unanimité

Fait à Vert-Saint-Denis, le 7 février 2024  
Le Maire,  
Conseiller Départemental



